

JOURNAL MUNICIPAL MONTGAILLARD-LAURAGAIS



DÉCEMBRE 2013 - SEMESTRIEL DEPUIS 1995 - N° 38

L'école est finie





Sommaire

3	› Le mot du Maire	
4	› Actualités municipales	
	› École: l'aboutissement de 4 ans de travail !	4
	› Abri bus: du neuf pour les collégiens	5
	› Travaux : la fontaine	6
	› Budget : série noire	6
	› Le Plan Local d'Urbanisme	6
	› Arrêté: brûlages de végétaux	7
8	› Informations	
	› École	8
	· Ils encadrent les jeunes Montgaillardais	8-9
	· Brèves	9
	· Le mot du directeur	9-10
	› Chenil: un cœur à prendre	10
	› Élections Municipales 2014	11
	› Cap Lauragais	12
	· Brèves	12
	· Pool routier 2013-2015	12
	› Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)	13
	› État civil	13
14	› Associations	
	› Comité des fêtes	14-15
	› ACCA	15
	› EPAM	16
	› Le club de la Pierre Milliaire	17-18
	› Théâtre	18
	› IDDEAL	19
20	› Bloc note/Agenda	

Bulletin municipal de Montgaillard-Lauragais n° 38

Mairie de Montgaillard-Lauragais
1, place de la garrigue
31 290 Montgaillard-Lauragais

05 61 81 61 42

mairie-de-montgaillard-lauragais@alsatis.net

Directeur de la publication : Pascal Jan

Rédaction : les membres du Conseil Municipal
et les présidents des associations

Création maquette et mise page : Benjamin Benetti

Photos : D.R.

Impression : imprimerie Matabiau

Tirage : 290 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

Le mot du maire

L'année 2013 s'achève avec la fin des grands travaux entrepris par la municipalité depuis 2008. Parmi ceux-ci, la réalisation de la nouvelle école, satisfait les Montgaillardais et les enfants, bien entendu.

L'actualité communale du deuxième semestre 2013 aura été très riche: PLU, PPRI, Pool Routier, abri bus... La vie associative également. Vous trouverez, aussi, des informations importantes, dans ce journal, sur les élections municipales de mars 2014, moment essentiel pour l'avenir des communes.

Le conseil municipal qui sera élu en 2014 à Montgaillard devra décider des projets à mettre en œuvre, car il ne faut jamais arrêter de rénover et d'investir, et ce, toujours dans l'intérêt général de la commune.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Pascal Jan



› École communale

L'aboutissement de quatre ans de travail !

Le cinq octobre dernier, la municipalité a convié l'ensemble de la population de la commune, et en premier lieu les enfants de Montgaillard, à fêter l'inauguration de leur, de notre école. Les enseignants, les employés communaux, les représentants des associations, les entreprises ayant participé à la construction et à l'aménagement de l'école ainsi que le conseil municipal étaient bien présents pour participer à cette joyeuse manifestation.

Le ruban tricolore étant sacrifié à la tradition, chacun a pu visiter les locaux mis récemment à la disposition des élèves, soit trois salles de classe équipées de tableaux interactifs à vidéo-projection. Espérons que le magnifique Lauragais qui s'étale sous les fenêtres n'incitera pas trop les élèves à la rêverie, le lieu étant dédié à l'apprentissage. Outre les salles de classe, les visiteurs auront aussi constaté que depuis l'achèvement de la première tranche de travaux, le bâtiment consacre aussi beaucoup d'espace à la nourriture terrestre (cantine et réfectoire), au repos (dortoir des petits) et au jeu (salle de motricité), sans oublier la cour de récréation flambant neuve, elle aussi.

Après la visite, M. le maire résumait la genèse et la réalisation des deux tranches de travaux, soit quatre ans de réflexion et de travail pour tous les acteurs du projet. Il rappelait ensuite que si l'école du village avait peu évolué depuis son ouverture en 1957, le pas (de géant) franchi aujourd'hui par Montgaillard, l'avait été aussi grâce à l'aide du sénat (15 000 €) et à la subvention allouée par le conseil général de la Haute-Garonne (446 000 €). Le coût global du chantier, soit 1 357 000 € TTC, bien qu'élevé, mais en rapport avec le résultat, sera bien absorbé par le budget communal et sera valorisé par le développement de la population, encadré par la prochaine mise en place du Plan Local d'Urbanisme.

M. Mirassou, sénateur, M^{me} Poumirol, députée, M. Izar, président du Conseil Général, M. Picaud, directeur académique adjoint ont ensuite pris la parole pour mettre en avant la réussite du projet montgaillardais.

La manifestation s'est terminée par un apéritif dînatoire, élément essentiel pour assurer la convivialité qui règne dans notre commune.



La tradition respectée



Une classe multiniveau très attentive

De gauche à droite : M. Picaud, directeur adjoint de l'académie ; M^{me} Poumirol, députée ; M. Jan, maire de Montgaillard ; M. Izar, président du Conseil Général ; M. Mirassou, sénateur.

La tradition respectée, bis

› ABRI BUS

Du neuf pour les collégiens



En route pour le collège

Avec pour objectif de sécuriser au maximum le départ des enfants de la commune vers le collège de Villefranche, mais aussi de limiter les risques inhérents à la circulation des véhicules dans le village, le conseil municipal avait acté le déplacement de l'abri bus de l'avenue du Lauragais dès juin 2012 (lequel a été validé par les services routiers du Conseil Général).

Il est désormais en place en bas de la rue de la Liberté. Cet emplacement permet bien sûr d'améliorer la sécurité des enfants et facilite la circulation du bus scolaire qui, maintenant, emprunte la rue des Pyrénées. Il n'y a donc plus de risque de confrontation bus/voiture dans les points sensibles de l'avenue du Lauragais.

Cette réalisation n'est pas anodine sur le plan des travaux et sur celui des coûts. L'entreprise Nérocac a assuré le décaissement, les fondations, les murets, dalle et trottoirs, la tranchée et pose de gaine prévue pour le raccordement électrique, ainsi que la remise en état de l'ancien emplacement. Les services du CG31 ont pris en charge le déplacement du module. Le branchement électrique devra être retardé de quelques mois, afin d'être intégré dans le budget 2014 du syndicat départemental d'électricité (SDEHG). L'éclairage public suffit néanmoins à sécuriser la zone. L'opération dans son ensemble aura coûté environ 8 000 € à la commune.



Ce déplacement entre dans le cadre du futur réaménagement du centre du village (voir journal n° 36). Ce projet pré-étudié pourra être peaufiné et finalisé par votre prochain conseil municipal, pour être réalisé dans des délais compatibles avec les capacités budgétaires de la commune.



> Travaux

La fontaine

Petit à petit notre fontaine évolue, rajeunit. Même s'il y a encore à faire, un grand merci aux bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences au service de la préservation de ce patrimoine local. Merci à Jean-Robert, Jean-Marie, Patrick, Gérard et Gaël.

6

> Budget

Série noire

Série noire pour les finances de la commune (heureusement saines) avec plusieurs réparations imprévues et onéreuses sur différents appareils électriques.

Ainsi chambre froide, climatisation et alarme incendie à la salle des fêtes, four et lave-vaisselle à l'école auront récemment occasionné plus de 5 000 € de réparations.

> Aménagement du territoire

Le Plan Local d'Urbanisme

Suite à l'appel d'offre lancé l'été dernier, quatre entreprises sur six ont été retenues pour être auditionnées par la commission d'appel d'offre du conseil municipal, avec le concours de l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne (ATD31).

Au final, c'est la société Atelier Urbain de Toulouse qui a été choisie car répondant au mieux aux différents

critères du cahier des charges. Le coût sera proche de 25 000 €, subventionnable à 50 %.

Courant janvier 2014, un registre de concertation sera à disposition en mairie. Le travail concret de réalisation du document d'urbanisme démarrera au printemps prochain, après l'installation du nouveau conseil municipal. Après enquête publique, le PLU sera adopté en 2015.

Devant la recrudescence des problèmes de voisinage dus aux brûlages de végétaux, la municipalité a pris un arrêté rappelant le droit.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE COMMUNE DE MONTGAILLARD-LAURAGAIS

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DES FEUX DE JARDIN

Le Maire de la commune de Montgaillard-Lauragais.

- > Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2, L.2224-13, L.2224-14.
- > Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.541-1 et suivants, et l'annexe II de l'article R.541-8.
- > Vu le code forestier, et notamment ses articles L.321-1 et suivants, et R.321-1 et suivants.
- > Vu le Code pénal et notamment son article R 610-5.
- > Vu la circulaire NOR : DEVR1115467C du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets ménagers.
- > Vu le règlement sanitaire départemental, et notamment son article 84.
- > Vu l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2006 portant réglementation de l'emploi du feu dans le département de la Haute-Garonne.
- > Vu le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.
- > Considérant que les déchets végétaux constituent des déchets ménagers qui ne peuvent, en tant que tels, être brûlés à l'air libre.
- > Considérant que ces déchets doivent être valorisés ou collectés.
- > Considérant la prise en charge des déchets végétaux par la déchetterie de la Communauté de Communes Cap Lauragais à Villefranche-de-Lauragais.

7

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Le brûlage des déchets végétaux des parcs et jardins est interdit.

Article 2 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Villefranche-de-Lauragais, les services de Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie et en tous lieux jugés utiles. Il sera également transmis pour contrôle de légalité à la Préfecture de la Haute-Garonne.

Fait à Montgaillard-Lauragais,
Le 6 décembre 2013

› École

Ils encadrent les jeunes Montgaillardais

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Serge TESTE
Directeur de notre école depuis 2000, il a en charge les 21 élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2)



Anne CHABRIER
Les 22 enfants du cycle 2 (CP et CE1) sont à son écoute depuis son arrivée à Montgaillard en 2005



Anne-Laure KLING
C'est depuis 2003 que les petits montgaillardais découvrent l'école dans sa classe maternelle. Cette année, ils sont 26, dont 14 en petite section

LE PERSONNEL COMMUNAL



Nadia GENDREU
Dans notre école depuis septembre 2012, Nadia est ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)



Sabrine ESTEVE
Arrivée en septembre dernier, Sabine est également ATSEM et est présente de 8 h 30 à 13 h 30 dans notre école

Les ATSEM interviennent dans la classe de maternelle en soutien de l'institutrice et en aide aux enfants. Elles encadrent également le repas des petits, ainsi que la sieste, la garderie de midi

(Sabrine) et celle du soir (Nadia). L'embauche d'une deuxième ATSEM à temps partiel a été motivée par l'augmentation du nombre des petits.

Raymonde OUSTRIC
Elle voit passer les jeunes montgaillardais à l'école depuis 1992. Elle travaille à la cuisine et au service de 10 h 00 à 14 h 30 et fait le ménage de 17 à 19 h 00



Monique HAMON
Arrivée à l'école en 1993, Monique a en charge la garderie du matin, de 7 h 30 à 8 h 35, puis elle endosse son rôle de cuisinière jusqu'à 14 h 30



Clémence MANEVIT, titulaire d'un CAP Petite Enfance, assure 35 h par semaine au sein de notre école dans le cadre d'un contrat Emploi-Avenir, avec Nadia Gendreu comme tutrice. Elle participe à la vie de la classe maternelle durant la pause de Nadia et l'après-midi, après la sieste des petits. Elle assure également la garderie de midi et celle du soir jusqu'à 18 h 30. Sa présence nous permettra de proposer des activités aux enfants dans le temps périscolaire pour la prochaine année scolaire organisée en 4 jours et demi

INTERVENANT SPORTIF



Georges ASTRIC
Georges est salarié de Cap Lauragais et vient le mardi matin dans notre école, à la charge de la commune, pour donner aux enfants des cours d'éducation physique adaptés à leurs âges

Brèves

»» **Dernières dépenses** »» Courant juillet, la cour de l'école a été totalement refaite. L'arrachage de l'ancien revêtement, les travaux de mise à niveau et la réalisation de la couche d'enrobé auront coûté la somme de 51 000 € TTC.

Parallèlement, la pose d'une grille, en fond de préau et le long des préfabriqués, aura permis la sécurisation complète de la cour (pour un coût de 2 500 € TTC).

»» **Tarif cantine** »» Face à l'augmentation du coût des fournitures et désirant équilibrer au mieux la balance achat/encaissement des tickets, le conseil municipal dans sa séance du 14 novembre 2013 a décidé

de porter le prix des repas à 2,75 € pour les enfants et à 2,90 € pour les adultes. La mairie demande aux parents de bien vouloir respecter les modalités d'inscription et de règlement de la cantine et de la garderie.

»» **Délégués des parents d'élèves** »» Lors de l'élection de début d'année scolaire, ont été élues Isabelle Théron, Hélène Laurent et Sandra Marinello.

»» **Père Noël** »» Le personnel communal travaillant à l'école et les enseignants ont organisé le 19 décembre la rencontre des enfants avec le Père Noël. La municipalité a ensuite offert un spectacle et un goûter aux enfants, ainsi qu'un apéritif aux parents.

› École

Le mot du directeur

Serge Testé

L'école accueille 69 élèves cette année scolaire. C'est un effectif à la hausse depuis plusieurs années et le plan d'urbanisation du village confirme la volonté de s'agrandir et d'accueillir de nouveaux arrivants.

L'équipe enseignante est stable. Elle est formée d'Anne-Laure Kling, enseignante en maternelle, d'Anne Chabrier qui a en charge les CP, CE1 et CE2 et de Serge Testé, Directeur et enseignant en cycle 3. La gestion des classes à plusieurs niveaux est donc une habitude et dès la maternelle, les élèves apprennent à côtoyer dans la même classe, des enfants plus ou moins âgés qu'eux.

L'apprentissage de l'autonomie est alors très vite une nécessité et ceci dès la petite section. Les travaux de groupes, les ateliers sont instinctivement mis en

place et ce fonctionnement est rapidement acquis par les élèves. L'entraide et la solidarité deviennent naturelles. Il s'agit donc pour chaque enseignant d'organiser la coopération dans le groupe-classe, de faciliter l'autonomie et le développement de la responsabilité et d'amplifier la différenciation en pédagogie.

De même lors des récréations, les groupes d'âges se mélangent et apprennent à vivre ensemble.

La classe de maternelle accueille d'ailleurs cette année des élèves de toute petite section et pour per-



mettre cet accueil, deux ATSEM sont présentes en permanence afin d'aider l'enseignante et faire en sorte que cette première année à l'école se déroule dans les meilleures conditions possibles. Anne-Laure Kling est donc assistée de Nadia Gendreu, et en alternance, par Sabine Esteve et Clémence Manevit.

Le projet d'équipement informatique, accepté par la mairie suite à une discussion en conseil d'école, permettra aussi de moderniser les pratiques pédagogiques et de conduire les élèves vers l'école de demain où le numérique prendra une place grandissante.

Chaque classe est désormais dotée d'un vidéoprojecteur interactif.

Certaines activités sont projetées sur des tableaux blancs aimantés et permettent donc l'utilisation de supports numériques récents et en accord avec les compétences attendues en fin de chaque cycle.

C'est en effet la modernisation des pratiques de classe qui est souhaitée par l'équipe enseignante soucieuse de profiter des progrès technologiques au service de la pédagogie.

L'inauguration de l'école a d'ailleurs permis une démonstration de ce nouveau matériel aux élus

locaux ainsi qu'au directeur départemental des services de l'éducation nationale.

Aussi, pour anticiper les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire, le Directeur invite les parents à se faire connaître à la Mairie et à l'école au plus tôt.

En ce qui concerne les activités des classes, le cross des écoles a eu lieu avant les vacances de Toussaint, les élèves de Montgaillard ont réalisé de belles performances et nombreux d'entre eux ont eu la chance de monter sur le podium.

Les élèves des trois cycles ont aussi réalisé une exposition sur le tri des déchets et sur la réalisation d'un compost. Ces notions d'écocitoyenneté sont fondamentales et prennent toute leur place dans les programmes de l'école primaire. Le changement de nos habitudes de consommateurs peut être impulsé par les enfants éduqués et informés.

Les enseignants remercient l'association IDREAL pour son implication dans ce projet.

Le projet d'école s'oriente aussi cette année vers l'art du cinéma. Un travail sur le film d'animation se mettra en place dès la rentrée de janvier.



La prochaine élection de vos conseillers municipaux aura lieu les **dimanches 23 et 30 mars 2014** à la mairie de Montgaillard-Lauragais.

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et communautaires a instauré d'importantes modifications :

- > abaissement du seuil de 3 500 à 1 000 habitants en deçà duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin pluri nominal majoritaire.
- > obligation de déclaration des candidatures auprès de la Préfecture dans les communes de moins de 1 000 habitants.
- > nullité des suffrages exprimés en faveur des personnes qui n'ont pas été déclarées candidates.

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants sont élus pour six ans au scrutin pluri nominal à deux tours, et sont renouvelés intégralement.

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :

- > avoir 18 ans révolus au plus tard le 22 mars 2014 à minuit.
- > justifier d'une attache avec la commune, c'est à dire soit avoir la qualité d'électeur, soit être inscrit au rôle des contributions directes de la commune.

Une déclaration de candidature est obligatoire pour le premier tour de scrutin.

Les candidats peuvent se présenter soit de façon isolée, soit de façon groupée, mais chaque candidat doit

déposer une déclaration individuelle de candidature. La déclaration de candidature se fait sur un imprimé qui doit comporter la désignation de la commune, le nom, prénom, sexe et date et lieu de naissance, le domicile, la profession et la signature manuscrite du candidat.

Le candidat devra joindre une attestation d'inscription sur la liste électorale délivrée par le maire dans les trente jours précédents le dépôt de la candidature. Lorsque le candidat n'est pas inscrit sur une liste électorale, il devra prouver son attachement avec la commune en produisant des documents spécifiques. La déclaration de candidature sera déposée auprès des services préfectoraux en février 2014 à partir d'une date qui sera fixée par arrêté préfectoral et jusqu'au jeudi 6 mars 2014 à 18h00.

Il appartient aux candidats de déposer leurs bulletins de vote en mairie au plus tard à midi la veille du scrutin ou dans le bureau de vote le jour de l'élection.

Le panachage reste autorisé dans les communes de moins de mille habitants, étant rappelé que ne seront pris en compte que les personnes dûment déclarées candidates.

Le conseil municipal, nouvellement élu, se réunit ensuite afin d'élire le maire et les adjoints.

Les élus sont classés sous forme d'un tableau qui décline respectivement :

- > le maire
- > les adjoints par ordre de nomination
- > les conseillers municipaux qui figurent d'abord en fonction de l'ancienneté de leur élection (nombre de mandats) puis en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Les conseillers communautaires des communes de moins de mille habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau.

Pour voter, il faut bien sûr être inscrit sur la liste électorale. Si ce n'est pas encore le cas, si vous venez par exemple d'emménager sur la commune, vous devez vous présenter en mairie, muni de vos papiers d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour voter en 2014, il faut être inscrit avant la fin de l'année 2013 (dernière permanence le mardi 31 décembre, de 9h00 à 12h00).

Les ressortissants européens jouissant de leurs droits civiques peuvent voter lors des élections municipales et européennes, s'ils se font inscrire sur la liste électorale complémentaire.

Le 25 mai 2014, nous élirons, également, nos représentants au parlement européen.

> Perdu

Un cœur à prendre

Depuis quelques semaines, un chien est en garde au chenil municipal. Ce chien errant, non identifiable, nullement réclamé ne peut être pris en charge par la SPA. Il recherche donc un foyer. Vous pouvez contacter la mairie afin de faire sa connaissance. Votre municipalité envisage de souscrire un (coûteux) contrat auprès d'une société à même de résoudre ces problèmes récurrents de chiens errants sur la commune, ainsi que de chats de plus en plus nombreux dans et

aux alentours du village (capture, stérilisation). L'idéal est bien sûr que chacun soit bien le maître de son animal, et se rappelle que sa divagation est interdite.



› Cap Lauragais

››› Point de collecte

Les services de Cap Lauragais, avec l'accord de la municipalité, ont mis en place un point de collecte collective pour les ordures ménagères et le tri sélec-

››› Conseil Communautaire

Dans le cadre de la dernière loi de réforme territoriale, la composition du conseil communautaire de votre communauté de commune sera modifiée. Les conseillers sont toujours désignés par les communes

››› Le futur centre de loisirs intercommunal

Par délibération en date du 4 juillet 2013, le Conseil Communautaire de Cap Lauragais a approuvé le projet de construction du centre de loisirs sans hébergement sur la commune de Villefranche-de-Lauragais et décidé le lancement d'une procédure de concours restreint sur esquisse en vue de désigner, avec la composition du jury, le nombre de candidats admis à concourir.

Les membres du jury de concours, réunis en séance régulière le 5 septembre 2013, ont analysé les 43 offres reçues et ont proposé 3 candidats qui ont

tif en bout de partie ouest du chemin d'en Barrat. Il dessert les habitations du lotissement Bellevue.

suite aux élections municipales, mais leur nombre sera réduit à 47 pour les 21 communes de Cap Lauragais, Montgaillard ne disposant plus que de deux sièges (le maire et son premier adjoint).

été retenus par le Conseil Communautaire dans sa séance du 13 septembre 2013 :

- › ALMULDEVER FABRIQUE D'ARCHITECTURE
- › SCP DOMPNIER LEMAIRE
- › TRYPTIQUE ATELIER D'ARCHITECTURE

Le jury de concours, réuni en séance régulière le 3 décembre 2013, a procédé à un classement des trois projets.

Un prochain Conseil communautaire désignera le lauréat retenu.

Le conseil municipal a décidé dans sa séance du 02/10/2013 d'utiliser ces crédits de la façon suivante :

- › 17000 € ont été consacrés au bouchage des nids de poules sur l'ensemble du territoire communal lequel a été réalisé par une entreprise agréée en octobre dernier.
- › La réfection des rues suivantes a été entreprise dernièrement :
 - rue de la Pierre Milliaire (part communale 4 709 €)
 - rue des Jardins (part communale 4 446 €)
 - rue de La Liberté (part communale 5 843 €)

La commune ne disposera donc « que » de 20 443 € pour les travaux des années 2014 et 2015.

Cap Lauragais devrait mettre en place prochainement « un fonds de concours » qui permettrait un financement des travaux de voirie des communes, réparti à 50 % entre la commune et la communauté de communes.

Le conseil municipal souhaite la mise en place de ce fonds qui permettrait la réfection du chemin de la Cave, du chemin de Trébons et du parking du cimetière (côté Nord).

Affaire à suivre...

12 › Cap Lauragais

Pool routier 2013-2015

Le Conseil Général, confronté à la crise économique actuelle, a revu à la baisse son aide financière pour la réalisation des travaux de réfection des chemins communaux (Pool Routier).

À partir de 2013, le Pool routier sera réalisé sur 3 ans au lieu de 2 auparavant. Les communes de plus de 100 habitants verront le montant de leur subvention diminuée de 20 %. Ainsi le montant des travaux de Montgaillard passera de 65 000 € à 52 441 € hors taxe.



La Grasse le 31 mai 2012

En application des dispositions réglementaires en vigueur, le Préfet de la Haute-Garonne a prescrit l'élaboration d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation du bassin de l'Hers-Mort (11 communes concernées dont Montgaillard-Lauragais).

Le PPRI a pour objet de :

- › délimiter les zones exposées aux risques naturels et d'y interdire tous types de construction d'ouvrage, d'aménagement, d'exploitation agricole, forestière, artisanale ou de définir les prescriptions de réalisation ou d'exploitation s'ils peuvent, le cas échéant, être autorisés.
- › définir les zones non exposées au risque mais dans lesquelles les utilisations du sol doivent être réglementées pour éviter l'aggravation des risques dans les zones exposées.
- › définir les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui incombent aux particuliers et

aux collectivités publiques et qui doivent être prises pour éviter l'aggravation des risques et limiter les dommages.

Une méthode d'évaluation de l'aléa inondation a été définie au niveau national. Ainsi a été prise en compte la crue de référence qui est celle du 23/06/1875 pour le bassin versant qui concerne Montgaillard-Lauragais. Le plan de prévention a été soumis à enquête publique du 21/10/2013 au 25/11/2013. Un affichage a été réalisé sur la commune et le dossier mis à disposition du public à la mairie avec un registre d'enquête pour recevoir les observations.

Le dossier a été transmis au commissaire enquêteur nommé par le Préfet, le 02/12/2013, avec le registre des observations et la délibération du conseil municipal qui ne fait l'objet d'aucune observation.

Le dossier d'étude reste consultable au secrétariat de la mairie.

› ÉTAT CIVIL

Naissances

- › 27/02/2013 Lucas HENRI
- › 29/08/2013 Sacha EGALITE
- › 30/07/2013 Manon MOUYON
- › 01/09/2013 Ariel BUISSON

Mariages

- › 22/06/2013 Pauline GARNIER et Arnaud PUKAN
- › 06/07/2013 Chantal BAILLON et Marcel VAILLS
- › 29/06/2013 Aurore IMBERT et Yannick BANQUET



Décès

- › 10/10/2013 M^{me} Janine DESCOMPS née ASTRIC. Montgaillardaise de souche, née en 1928, Janine a longtemps apporté son aide aux malades, que ce soit au sein des hôpitaux ou lors des voyages à Lourdes. Elle était membre du club de la Pierre Milliaire. La municipalité présente ses condoléances à ses proches.



► Animation

Comité des fêtes

Autant le début de l'année ne nous a pas souri d'un point de vue météorologique, autant à partir de la fête locale tout a été pour le mieux et franchement il n'y a pas eu que le temps de magnifique. En effet la fête locale (du 13 au 16 juin) a été encore une fois une grande réussite. Comme a dit M. le maire lors du dernier bulletin : « Quelle Ambiance ! » Le vendredi soir l'apéritif animé par les bandas AOC's a lancé les festivités de très belle manière, suivi d'un repas (moules frites) apprécié par 220 convives qui ont ensuite dansé grâce aux musiques de Disco Forever ayant superbement animé la soirée. Le samedi soir, le traditionnel et indémodable cassoulet a rassemblé 210 personnes qui ont ensuite digéré sur les rythmes entraînants de CALI COBA. Cette animation sur l'esplanade a rendu notre fête encore plus festive et a rassemblé de nombreux Montgaillardais et Montgaillardaises autour d'un verre ou d'une danse. Cette affluence a été notre plus belle récompense et nous remercions tous les participants et tous ceux qui nous ont aidés à assurer la réussite de la fête locale.

Nous avons ensuite organisé la commémoration du 14 juillet 1789 où 70 personnes ont pu manger à midi des magrets de canard grillés au feu de bois préparés par le comité des fêtes. L'après-midi s'est poursuivi par un concours de pétanque. Le vide-grenier du dimanche 29 septembre a

connu comme en 2012 un franc succès. Nous avons eu 69 exposants. Les diverses animations (exposition de peinture, ballades à cheval, vieux métiers) ont permis d'attirer beaucoup de visiteurs.

Le samedi 19 octobre s'est déroulée une soirée irlandaise. Le repas et la soirée furent animés par le groupe musical Gerry Carter. Parmi les 174 participants, beaucoup d'entre eux ont appris à danser sur les rythmes celtes.

Le 11 novembre dernier, nous avons commémoré l'armistice de la Première Guerre Mondiale. Après les traditionnels dépôt de gerbe et discours de M. le maire, l'assemblée s'est retrouvée autour du pot « amélioré » de l'amitié.

Le dimanche 24 novembre dernier, notre annuel Loto du Gras a rassemblé de très nombreux joueurs. Notre dernière manifestation de l'année sera bien évidemment le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Je finirai par mon habituel, mais toujours aussi sincère, remerciement à tous les membres du comité des fêtes qui, tout au long de l'année, prennent de leur temps pour organiser toutes ces manifestations. Je veux leur témoigner toute ma gratitude pour leur implication et toute ma sympathie pour la joie et la bonne humeur qu'ils apportent à notre association.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et que 2014 vous apporte l'essentiel : la santé et la prospérité.

Jean-Louis Daniau



► PETANQUE

Depuis le 10 mai, la section pétanque du comité des fêtes a animé les soirées du vendredi, avec quelques grillades pour agrémenter les concours de fin de mois. Lors du concours de clôture, le 4 octobre, parmi les 48 participants, c'est la triplète John Izard, Guillaume et Didier Nichel qui s'est placée en haut du podium. Le pot de l'amitié partagé, tout le monde est passé à table pour déguster un couscous « Royal » au dire des convives, merci au traiteur « Tout en

poêle ». Lors du dessert, les dernières récompenses vinrent remercier pour leur assiduité Sylvie Lapalu, Jean-Jacques Armengaud et le doyen Louis Gendreu. La soirée s'est prolongée tard dans la nuit au rythme de « Disco For Ever », bravo au DJ.

La section pétanque du Comité des Fêtes de Montgaillard vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 16 mai 2014 pour une nouvelle saison.

► Chasse

Les échos de l'ACCA

Pas moins d'une quarantaine de passionnés se sont aventurés le 8 septembre dernier dans la campagne montgaillarde, fusil graissé, gilet et pantalon fraîchement repassé, brodequins quelque peu douloureux, et chiens heureux de dégourdir leurs pattes encore en méforme flagrante, afin de traquer avec plus ou moins de succès, cailles, perdrix, faisans, tourterelles des bois, palombes et autres lapins de garenne.

Pour ces derniers, la myxomatose aura, cette année encore, frappé les populations (qui promettaient pourtant beaucoup) en quelques semaines.

Ce n'est qu'à compter du 6 octobre que les membres de l'association ont tenté de débusquer le lièvre, gibier roi de notre Lauragais.

Malheureusement, après quelques semaines, le trop peu de capucins recensés sur le territoire, a conduit les responsables de l'AICA de l'Autan et du Cers (qui regroupe les ACCA de Maumont, Labastide-Beau-

voir et Montgaillard-Lauragais), à prendre la sage et responsable décision (approuvée unanimement par l'ensemble des chasseurs) de clôturer la chasse du lièvre.

Chacun va de ses arguments pour tenter d'expliquer ce phénomène : le printemps froid et humide qui aurait défavorisé la reproduction et l'épanouissement des levreaux, la recrudescence observée des prédateurs (renards, chats errants inexplicablement éloignés de leurs foyers, rapaces, et autres sauvagines diverses), la dégradation de l'habitat par les pratiques culturales... ou bien tout simplement, la somme de tout cela. Notons que cette raréfaction du lièvre a touché quasiment toute la Haute-Garonne, ainsi que les départements limitrophes.

La raison l'ayant emporté sur la passion, la fin de la campagne cynégétique sera consacrée à la régulation des prédateurs (renard notamment).

Patrick Pouzac

› Aide à la COOPÉRATIVE SCOLAIRE

EPAM

Claire Beisson



En ce début d'année scolaire, le bureau de l'EPAM accueille un nouveau secrétaire: nous souhaitons donc la bienvenue à Thierry Castan, ainsi qu'aux nouveaux parents qui nous ont rejoints. Nous remercions chaleureusement Sandrine Climent ainsi que Nathalie Lourman pour tout le travail qu'elles ont fourni pendant de longues années d'investissement à l'EPAM. Nos objectifs restent toujours les mêmes: créer des moments conviviaux de rencontre entre l'ensemble des parents et des élèves de Montgaillard et recueillir des fonds afin de participer au financement des projets et sorties pédagogiques de nos enfants (pour l'année scolaire 2012/2013, 2 000 € ont été versés à l'école).

Ce premier trimestre a été déjà bien animé:

- › dès le mois de septembre, les nouveaux parents de l'école ont été accueillis par les plus anciens lors de « l'apéro de rentrée » dans une ambiance toujours aussi agréable.
- › grâce à l'énergie de notre vendeuse, la totalité des bulbes de fleurs et des brochettes de bonbons a été vendue lors du vide grenier du village. Merci Maud!

› En octobre, les chocolatinettes et pains au raisin ont eu aussi beaucoup de succès auprès de tous les gourmands du village.

› et pour les fêtes de fin d'année, nous vous proposons le calendrier 2014 illustré par les superbes dessins des enfants de l'école.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous envoyer un mail à association.epam@laposte.net. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année en espérant que vous nous accueillerez avec toujours autant de gentillesse lors des prochaines manifestations de l'EPAM!



Repas de fin d'année scolaire - juin 2013

› 3^e âge

Les échos du club de la pierre milliaire

Roger Lallement

Samedi 3 août 2013

Excursion au Pas de la Case qui prend en charge les adhérents et les autres personnes sans distinction de tarification. Nous constatons un nombre croissant de participants qui sillonnent la ville andorrane avec les caddies surchargés de provisions, de bouteilles d'alcool et de cartouches de cigarettes. Sur le chemin du retour nous avons fait une halte en gare de Tarascon/Ariège pour visiter le chemin de fer miniature: « Réverie du rail » et le wagon poste où les agents PTT que l'on surnommait les ambulants ont travaillé dur toutes les nuits pour que votre courrier soit distribué le lendemain dans vos boîtes aux lettres.

Samedi 14 septembre 2013

7 heures précises, Noël, notre sympathique chauffeur bénévole et les 51 voyageurs ont pris la direction de Cahors pour découvrir le Lot et ses environs. En matinée le capitaine du bateau « le Valentré » nous embarquait pour voguer sur le Lot avec les commentaires de notre sympathique guide; une très agréable croisière durant 45 minutes avec le passage de l'écluse de Coty. Après le bateau, le petit train touristique s'est faufilé dans les ruelles historiques du vieux Cahors avec les récits de notre conducteur très documenté. 13 heures. Enfin un moment bien apprécié au restaur

ant Le Bourg. 16 heures; descente aux entrailles de la Terre aux grottes du Pech Merle où chacun a apprécié la beauté des œuvres préhistoriques.

Dimanche 29 septembre 2013

À l'occasion du vide-grenier organisé par le comité des fêtes qui nous accepte gracieusement, nous vendons des gâteaux préparés par nos adhérentes que je remercie pour leurs qualités de pâtisseries. Je profite pour remercier le président Jean-Louis et toute son équipe pour l'accueil qu'ils nous réservent chaque année.

Dimanche 27 octobre 2013

C'est le grand jour pour notre loto annuel et un très grand nombre de joueurs, environ 200, sont venus tenter madame chance. Nos cuisinières avaient fait des crêpes, oreillettes; les étals se sont vidés rapidement. Très bonne journée pour les organisateurs et grand merci à toutes les bonnes mains qui ont permis la réussite de cette journée

Samedi 16 novembre 2013

C'est aujourd'hui que nous renouvelons le bureau du club. La salle du club est pleine et les adhérents ont été attentifs aux discours des divers intervenants.



Qui a crié « Quine » ?

→ Le président a ouvert la séance à 11 heures en souhaitant la bienvenue à tous et particulièrement à M. le maire pour le soutien moral et financier qu'il apporte au club. Une minute de silence a été observée en mémoire de ceux qui nous ont quittés ; Bailon Josette 90 ans ; Foures Ernest 93 ans ; Decomps Jeanine née Astric 85 ans. À ce jour le club regroupe 109 adhérents. Bilan annuel très satisfaisant pour toutes les activités, ainsi que son résultat financier. Un voyage d'une semaine est organisé pour la période du 23 mai au 30 mai 2014 au cœur du Pays basque. Les renseignements complémentaires sont disponibles en téléphonant au 05 61 27 11 16. Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire.

ÉLECTION DU BUREAU

Pour des raisons de santé, notre trésorier Algans Roger démissionne de sa fonction. Nous le remercions de tous les services rendus au club et un cadeau lui a été remis à la fin de la réunion.

Aujourd'hui Jeanne Oudol fête ses 75 ans et elle a décidé d'offrir la blanquette de Limoux à tous les convives : merci Jeannette et bon anniversaire. Pour marquer l'événement, une belle orchidée lui a été offerte.

Voici le nouveau bureau pour 2014 :

- › Président d'honneur : Jan pascal
- › Président : Lallement Roger
- › Vice-présidente : Escaffre Marthe
- › Trésorier : Pouzac Jeanine
- › Trésorier adjoint : Pouzac Michel
- › Secrétaire : Lac Hortense
- › Secrétaire adjoint : Ruiz André
- › Membres actifs : Oudol Jeanne, Ruiz Marie, Sylvestre Monique.

À l'issue de cette réunion un copieux apéritif a été offert par le club suivi du repas préparé par Sandrine qui a régalé nos 93 convives, puis la troupe du Crystal Palace avec ses ravissantes danseuses, a clôturé cette sympathique journée.



› CULTURE

Théâtre

L'assemblée générale des Gais Lurons s'est tenue le mardi 22 octobre 2013. La composition du bureau est la suivante :

- › Président d'honneur : M. Pascal Jan
- › Présidente : M^{me} Marie-France Algans
- › Secrétaire : M^{me} Audrey Chirol

› Trésorière : M^{me} Colette Molas
Les cours d'initiation au théâtre ont repris depuis le mois de septembre. Fin juin, un spectacle de fin d'année récompensera les jeunes gens de la saison 2013/14.

Colette Molas

› ANIMATION

IDDEAL

Depuis le début de cette année, outre ses activités habituelles de danses (Country et Traditionnelles), de sophrologie et de jeux de société, l'association IDDEAL (comme Initiation Danses Détente Écologie et Activités Ludiques) a créé une section écologie.

Ce nouveau thème de réflexion a permis de mettre en place différentes actions au niveau de notre village.

› Nous avons mené une petite **enquête sur le covoiturage**, bon moyen pour limiter un peu la pollution liée aux déplacements, et avons compris, grâce aux réponses, plus orales qu'écrites, qu'il se pratiquait assez fréquemment, de façon naturelle. Déplacements domicile-travail sur Toulouse, trajets vers Villefranche ou autre commune pour les activités extrascolaires des enfants ou les activités des adultes en soirée.

› Nous avons mis en place un carton à la Mairie afin de **collecter et traiter dans de bonnes conditions les médicaments** dont vous n'avez plus l'usage. Ce carton sera récupéré en début d'année 2014 et remis à l'organisme compétent. Il est encore temps d'en profiter !

› **Nous nous sommes abonnés à des revues d'écologie** que nous faisons circuler aux personnes intéressées au sein de l'association.

› Nous organisons régulièrement des **achats groupés de produits bio** afin de privilégier les circuits courts, établissant un contact direct entre les producteurs locaux (Haute-Garonne, Ariège ou Aude) et les consommateurs de Montgaillard.

› Nous avons mené une **action de sensibilisation à l'écologie à l'école** du village avec l'aide de l'équipe enseignante, très intéressée par le sujet. Le projet d'écocitoyenneté mis au point en étroite collaboration comporte **trois phases**.

La première a eu lieu au mois de novembre. Elle a consisté en trois séances de travail avec les élèves : une sur les déchets (pourquoi tant de déchets, comment les réduire à la source, comment bien effectuer le tri sélectif, en quoi

Fabienne Gazo et Sylvie Lepage

consiste le recyclage), une sur le compostage (pourquoi et comment) et une pour préparer une exposition sur ces deux sujets, présentée aux parents d'élèves le vendredi 22 novembre après la classe. Les enfants ont montré beaucoup d'enthousiasme et de curiosité pour les deux questions évoquées et la qualité des affiches réalisées en est la preuve !

Grâce à l'accord de la municipalité, **la seconde phase** va démarrer très bientôt par la mise en place d'un compost à l'école avec les déchets organiques de la cantine et les déchets verts (herbe tondue et taille de haies) et bruns (feuilles mortes et petits branchages) de la commune. Ce sont les enfants, sous la responsabilité de l'équipe enseignante et avec l'aide « technique » de l'association IDDEAL, qui s'occuperont de ce compost.

La troisième phase aura lieu en février, mars et avril. Elle consistera en la réalisation de semis de plants potagers avec utilisation du compost « maison » produit à l'école. Chaque enfant pourra planter des légumes chez lui et découvrir ainsi les joies du jardin potager. Les plants supplémentaires (tomates, poivrons, courgettes...) seront vendus dans le village, à la fin du mois d'avril, au bénéfice de l'école en association avec l'EPAM.

› Enfin, nous avons organisé un **troc végétal** ouvert à tous, le samedi 23 novembre de 10h00 à 12h00. Les affiches sur le compost réalisés par les élèves étaient à nouveau exposées afin d'être présentées aux habitants du village.

L'objectif principal du troc était de faire en sorte que d'autres personnes puissent profiter du surplus de nos jardins (graines, plantes, fleurs, engrais naturel, arbres et arbustes). Beaucoup de personnes ont répondu à l'appel et les échanges ont été fructueux !

Forts de ce succès, nous avons l'intention d'organiser un événement similaire au printemps.



Si vous avez des questions ou des propositions, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées suivantes :
05 61 27 94 39 ou
05 61 27 82 89 ou
iddealmontgaillard@aliceadsl.fr



Bloc note

La Mairie

› Le secrétariat de mairie :

Heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi
de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
05 61 81 61 42
mairie-de-montgaillard-lauragais@alsatis.net

› Permanence du Maire et des Adjointes :

Le jeudi de 17h00 à 19h00
Le maire reçoit aussi sur rendez-vous pris
au secrétariat de Mairie au 05 61 81 61 42

Le Minibus

Téléphoner la veille du marché de
Villefranche-de-Lauragais entre 17h00 et 19h00

au 05 34 66 62 22 (1,60 € pour un trajet aller-
retour domicile <-> Villefranche)

Les Déchets

› Collecte de textile :

vêtements, sacs
et chaussures,
à côté du cimetière

› Les Récup-verre :

ils sont à votre dispo-
sition 24h/24h sur le
parking du cimetière et
au niveau des chemins
de Ramade et d'En
Duranet



› Tri sélectif : passage tous les vendredis (mettre les caissettes le jeudi soir)

› La déchetterie située à Villefranche-de- Lauragais est ouverte lundi, mercredi, vendredi et samedi.

En été (1^{er} avril au 30 septembre)
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

En hiver (1^{er} octobre au 31 mars)
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Recensement militaire

Jeunes filles, jeunes garçons, vous venez d'avoir
16 ans, vous devez vous faire recenser dans les

trois mois qui suivent votre anniversaire.

ALLÔ DOCTEUR

La permanence des soins pour la nuit, les
week-ends et les jours fériés en Haute-Garonne :
appelez d'abord votre médecin
ou composez le 0 805 85 31 31

Si une vie est en danger : contactez tout de suite
le 15 « SAMU »



Agenda du premier semestre 2014

› 11/01 · **Goûter des rois** (Pierre Millaire)

› 19/01 · **Assemblée générale**
(comité des fêtes)

› 08/02 · **Assemblée générale** (ACCA)

› 16/02 · **Loto** (comité des fêtes)

› 22/02 · **Montgaillard plus propre**

› 23/02 · **Le millas** (Pierre Millaire)

› 22/03 · **Carnaval** (comité des fêtes)

› 05/04 · **Repas du printemps** (Pierre Millaire)

› 08/05 · **Commémoration du 8 mai 45**
(comité des fêtes)

› 16/05 · **Reprise de la pétanque**
(comité des fêtes)

› 17/05 · **Kermesse** (Pierre Millaire)

› 25/05 · **Goûter fête des mères** (Pierre Millaire)

› du 12 au 15/06

· **Fête locale** (comité des fêtes)

› 22/06 · **Théâtre** (gais lurons)